

Tout connaître des fédérations affinitaires



Une définition nécessaire

Le mot affinitaire n'existe pas dans le dictionnaire.

Mais une fédération ou union sportive peut certaines fois se prévaloir d'une telle identité.

Explication...

La fin du 19ème siècle a marqué le début d'une mutation sociologique importante caractérisée par une prise de conscience de la place et du rôle que les activités, sportives, culturelles et socio-éducatives allaient prendre dans la vie de nos populations. Les fédérations et l'union dites affinitaires sont toutes nées dans un contexte particulier à la fin du 19ème siècle et dans les 30 premières du 20ème siècle à partir d'une conception du sport, confessionnelle, laïque et issue du monde du travail. À travers des philosophies différentes, elles ont en commun la préoccupation de la réalisation et de la promotion de la personne par la pratique d'activités physiques sportives, culturelles, artistiques.

Si ces fédérations et l'union ont connu, dans leur cheminement et notamment au début de celui-ci, de nombreux motifs d'opposition, elles ont, au cours des dernières années, et dans le respect des idées de chacune, entamé et réussi un processus de rapprochement autour du point central qui fonde leur action : une certaine idée du sport, éducatif, populaire, soucieux, d'éthique et d'olympisme.

Les fédérations et l'union affinitaires sont au nombre de 4

- La fédération gymnastique et sportive des patronages de France, créée en 1898 dans un climat de fortes oppositions entre patronages catholiques et laïques. Elle est devenue la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) en 1968.
- L'union française des oeuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) née de la Ligue française de l'Enseignement en 1928 autour de l'école publique.
- La fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) née en 1934 de l'Union naissante entre sportifs ouvriers d'obédiences communiste et socialiste dans le grand courant du front populaire.
- La fédération française des sports travaillistes (FFST) d'abord appelée Union des sports travaillistes (UST), a été créée en 1951 après la deuxième guerre mondiale.
- Des avis divergent quant à l'appartenance de l'union sportive Léo Lagrange. Le rédacteur s'en est tenu à l'avis de cette union.

Quelques différences avec les fédérations multisports et fédérations délégataires

En dehors de leurs origines marquées par des philosophies différentes, elles ont davantage de sujets qui les rapprochent que de motifs de divergence. Les fédérations et l'union affinitaires et multisports ne sous-estiment pas les vertus propres du sport : loin de récuser la compétition sportive, elles l'organisent, pour certaines, à tous les niveaux, du modeste tournoi local aux championnats fédéraux et / ou internationaux.

Dégagées de la lourde charge de l'organisation du sport de haut niveau, elles peuvent axer plus largement leurs actions prioritaires vers l'éducation, la santé, le culturel et le social. La sportivité, l'esprit d'équipe, le dépassement de soi, le fair-play sont au nombre des valeurs qu'elles apprécient et cultivent. Mais, quand elles prennent en charge un pratiquant, non seulement elles respectent la personne (ce qui s'impose à tous) mais elles se sentent responsables, chacune selon ses propres normes et dans la limite de l'autonomie individuelle, de son épanouissement total auquel le sport et les activités physiques peuvent apporter une contribution efficace mais par nature incomplète.

Les fédérations et l'union affinitaires ont en commun de voir l'activité physique, sportive, culturelle, artistique comme un moyen, un outil de construction des individus, et non une fin en soi. La technique, sans jamais être secondaire est, pour elles, seconde. Elle reste subordonnée à leur volonté avant tout de faire grandir l'Homme, de faire que la pratique des activités lui permette de s'épanouir, de se révéler, d'exister, de se dépasser, de vivre en bonne santé, de s'investir dans la vie sociale.

Les fédérations affinitaires ne s'inscrivent pas dans un état d'esprit de production mais de semence : la graine de citoyen responsable, actif, engagé, prenant part à la vie sociale. C'est en cela qu'elles se différencient des fédérations délégataires, plus soucieuses de porter l'adhérent au plus haut niveau de sa performance sportive.

Quelques chiffres

En termes de licenciés :

- La FSCF environ 220 000
- L'UFOLEP environ 360 000
- La FSGT environ 270 000
- La FFST environ 30 000

soit près d' 1 million mais probablement le double si l'on considère les adhérents qui ne pratiquent pas une activité justifiant d'une licence.

Leur rôle et évolution au sein du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)

Elles participent aux réflexions et travaux d'un collège qui réunit 11 autres instances dont les fédérations handisport et de sport adapté. Elles totalisent ensemble près de 3 millions de licenciés.

Toutes les fédérations et l'union affinitaires luttent vigoureusement contre toute marque d'exclusion, en rappelant que le sport doit être un moyen de militer pour le rapprochement des individus par la tolérance et le souci de la compréhension des motivations de chacun. Ce sont ces convictions qu'elles tentent de faire partager avec les autres acteurs du sport français.

Elles ont le sentiment d'être souvent considérées comme des enfants pauvres, voire concurrentielles à l'égard des fédérations délégataires unisports aux épreuves desquelles bon nombre de licenciés de certaines d'entre elles participent cependant.

Elles pensent que leur complémentarité avec les fédérations délégataires s'inscrit pleinement dans la recherche de l'unité du mouvement sportif français à travers ses différentes composantes. Respectueuses de leur riche histoire, conscientes de leur utilité sociale et sociétale, elles estiment que cette dimension de leur activité ne peut être préservée des dangers qui la guettent que si elle est intégrée dans un système éducatif, une culture cohérente, un style de vie où le bonheur, la dignité, l'épanouissement des hommes sont et restent des valeurs qu'elles apprécient et cultivent.

Dans une société où l'argent, l'individualisme, les perversions de toutes natures prennent une place de plus en plus importante, les fédérations affinitaires sont fières de leur action qui s'inscrit dans la cohérence des valeurs fondamentales cultivées par le mouvement sportif français au regard de l'éthique dans le sport et du rayonnement de l'olympisme.

En effet, beaucoup d'associations sportives se trouvent en difficulté en raison de leur progression. Elles ne sont plus toujours un lieu de rencontres et deviennent un appareil fonctionnant anonymement. De plus, le principe exemplaire de la générosité dans l'action tend à disparaître au profit d'une attitude orientée sur l'apport du bénéfice et gagner à n'importe quel prix devient l'objectif de nombreux sportifs.

Ceux –ci deviennent alors des instruments du secteur commercial. Aussi, beaucoup ne sont plus en mesure d'intégrer le sport à leur vie. En outre, la compétition entre athlètes devient une compétition entre les systèmes politiques et économiques se trouvant en arrière-plan, quand ils ne sont pas délibérément sur le devant de la scène avec toute la force que leur confère le pouvoir de l'argent.

Sans donner à penser qu'elles ont le monopole de la conscience du sport, les fédérations et l'union affinitaires peuvent légitimement prétendre apporter au sein du CNOSF une large contribution à ces réflexions et actions qui les inspirent, au quotidien, depuis leur création.

Car c'est bien là que se situe la véritable spécificité des fédérations et de l'union affinitaires : s'attacher à ce que le support de l'activité physique, sportive, culturelle, socio-éducative, serve la promotion de l'Homme.